

## 62 - Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) - Subventions aux associations

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur** : Chaque 3<sup>ème</sup> semaine de novembre, la Semaine de la Solidarité Internationale est le grand rendez-vous national de sensibilisation à la solidarité internationale. Cette année, la Semaine a lieu du 16 au 24 novembre. Il s'agit, par des actions d'éducation à la solidarité, d'éveiller la conscience des citoyens et en particulier des jeunes sur ce qui se passe dans le monde, montrer le lien entre les enjeux locaux et les enjeux internationaux (mondialisation, migration, environnement...).

Cette année, la Ville de Besançon propose 3 événements fédérateurs :

- une Solisphère d'inauguration Place Pasteur afin d'interpeller le grand public et les médias sur les droits à l'essentiel. L'an dernier, ce flash-mob avait rencontré un franc succès et avait permis de communiquer sur le programme général de la semaine ;

- un spectacle vivant. Cette année, il s'agira d'un spectacle de l'Atelier Théâtre Burkinabè sur différents visages des problèmes de la vie quotidienne au Burkina-Faso, en présence des partenaires de Douroula qui seront en visite à Besançon ;

- une exposition sur l'eau en Palestine, «soif d'échange», à partir de l'exemple de la coopération entre Aqabat Jaber, Besançon et Neuchâtel, en présence des partenaires palestiniens en visite à Besançon.

En outre, la Ville coordonne les actions proposées et organisées par les différents acteurs de la société civile bisontins à l'occasion de cette semaine. Elle apporte des moyens logistiques en termes de locaux (mise à disposition de salles), de communication (flyers spécifique, BVV et autres supports de communication disponibles), ainsi qu'une aide financière aux associations pour l'organisation de manifestations.

En 2013, les actions proposées sont les suivantes :

- Serious Road Trip : valorisation de jeunes et d'adultes demandeurs d'asile et réfugiés au moyen d'ateliers de cirque et participation à la Solisphère du 16 novembre - Subvention proposée : 960 €.

- Radio Campus : organisation d'un plateau radio de 2 h en direct place Pasteur le 16 novembre lors de la Solisphère - Subvention proposée : 300 €.

- L'association Terre des Hommes pour une exposition sur les enfants migrants de Birmanie en Thaïlande, et l'organisation d'une table ronde sur les droits humains - Subvention proposée : 659 €.

- La Ligue des Droits de l'Homme, pour l'organisation d'une fête de la diversité, proposant un autre regard sur l'étranger - Subvention proposée : 1 000 €.

- L'association d'éducation populaire ASEP pour l'organisation d'un atelier participatif «Graffiti» lors de la Solisphère, sur le thème de la culture - Subvention proposée : 360 €.

- L'association France Palestine Solidarité, pour l'organisation d'une conférence publique sur la colonisation de la Palestine - Subvention proposée : 270 €.

- L'association Femmes des 408 : participation à l'inauguration de l'exposition sur l'eau en Palestine - Subvention proposée : 500 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 049 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

**«M. Philippe GONON :** Sur ce rapport j'ai des états d'âme sur la subvention accordée à l'Association France Palestine Solidarité pour l'organisation d'une conférence publique sur la colonisation de la Palestine. Alors autant j'ai voté sans état d'âme les rapports précédents sur l'eau, l'assainissement, etc., parce que j'ai pendant des années travaillé au Moyen-Orient et j'avais un agent au Liban qui m'a fait visiter le Liban, qui m'a montré les camps de réfugiés palestiniens qui vivaient dans une misère -on va dire comme ceci- certaine, et là au titre de l'action humanitaire que nous pouvons avoir je vote cela. Par contre là, nous sortons du domaine humanitaire et nous entrons dans un domaine je trouve éminemment politique et la question que je me suis posée en lisant cela, c'est de savoir si c'est notre rôle d'utiliser les impôts des Bisontins pour financer une telle manifestation qui se passera je pense à Besançon parce qu'il me semble que nous sortons du champ normal de nos activités municipales et nous entrons dans un champ politique qui par définition n'emportera pas l'unanimité, loin s'en faut je pense, de nos concitoyens. Personnellement je voterai contre car celle-ci me fait coincer un petit peu.

**Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT :** Oui effectivement le titre peut prêter à confusion même s'il faut bien reconnaître qu'en Palestine les territoires sont colonisés peu à peu par Israël, ce n'est pas un secret, ça a été démontré par des ONG indépendantes, donc dans le cadre de la SSI nous avons à la fois une exposition qui était très équilibrée et qui était faite à la fois par des jeunes Palestiniens et par des jeunes Bisontins sur l'eau. Nous avons à la fois cette conférence et dans nos rapports un peu plus loin, nous avons aussi le financement à l'Association Hand in Hand qui est une association qui travaille justement à la pacification des relations entre Israéliens et Palestiniens à travers la création d'écoles mixtes. Donc la Ville de Besançon joue à mon avis pleinement son rôle à la fois en soutenant les initiatives qui vont vers la paix et à la fois en informant sur ce qui se passe malheureusement dans cette zone du monde.

**M. LE MAIRE :** En tout cas notre position a toujours été très claire, il fallait une position équilibrée là-bas, c'est comme cela qu'on a toujours présenté les choses.

Quels sont ceux qui sont contre ? M. GONON est contre, donc 1. Les autres sont favorables. Je vous remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre), décide d'attribuer les subventions proposées.

M. GHEZALI et Mme POISSENOT n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 5 décembre 2013.*